COMPTE-RENDU

OBJET DE LA REUNION

REX n°5 – Actions de sensibilisation en Martinique

DATE

1er octobre 2026

PRESENTATEUR

Mathilde BRASSY

PARTICIPANTS

Clément BONNARDEL
Julien GERARD
Domaine canin
Miguel SOUSSAINTJEAN
Piere-Luc VOGEL
Tessa MANNARI
Donatien CHARLES - DEAL
Julien CHALIFOUR – RN SXM
Eugénie DRAIN – Conservatoire du Littoral
Catherine HERMANT

MISSION

Animation du Plan National d'Action pour la conservation de l'Iguane des Petites Antilles

REDACTRICES

BRIOT Faustine
DUPORGE Nathalie
FAURE Marine

VERSION

1

1. L'organisation de retours d'expérience

L'animation du PNA IPA a souhaité reconduire l'organisation des retours d'expérience qui ont bien fonctionné en 2025. Ces réunions ont pour objet de présenter les actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PNA par les acteurs, pour les acteurs afin de **capitaliser les enseignements** tirés des actions conduites par le réseau et de le reconduire les années suivantes ou de les répliquer sur d'autres territoires.

L'objectif de ces REX est double :

- Identifier ce qui a bien fonctionné et qu'il convient de reproduire ;
- Repérer les difficultés rencontrées, leurs causes et les pistes d'amélioration.

Ce REX s'est déroulé sur un format visioconférence, d'une demi-heure ; avec 20 minutes dédiées à la présentation des actions et 10 minutes aux échanges. Ce format sera reproduit pour l'ensemble des autres retours d'expérience. Le support de la réunion est joint au présent compte-rendu.

Les supports et synthèses des échanges sont disponibles sur le site internet du réseau iguanes : https://www.iguanes-antilles.org/retours-dexperience

2. Les questions et remarques formulées par les acteurs en séance

Les publics cibles et les modalites d'animation

Environ 50 % des animations sont destinées au grand public et sont proposées à l'initiative de l'association. Il est nécessaire de rappeler régulièrement l'existence de cette offre aux organisateurs d'évènements, par exemple chaque année pour l'évènement du Prêcheur, afin de toucher le plus grand nombre de personnes.

Des animations grand public sont notamment conduites avec la caravane, en lien avec le Carouge et l'association SEPANMAR.

Les interventions en milieu scolaire figurent dans le catalogue d'animations et sur le site internet du réseau iguanes ; ce sont généralement les établissements qui en font la demande. Les « autres publics » correspondent principalement à des conférences, à l'image d'une demande formulée par la CACEM.

Concernant la commune de Schœlcher, qui organise des réunions de sensibilisation des habitants, la question a été posée de savoir si ces actions vont au-delà des réunions de quartier.

Julien CHALIFOUR (RN SXM) a indiqué qu'un animateur est dédié à Saint-Martin.

Les difficultes de mobilisation pour la lutte

Les communes peinent à mobiliser leurs agents. Si plusieurs d'entre eux ont été formés, les numéros de contact sont des lignes fixes et les services ne comptent qu'une ou deux personnes : au regard du volume de signalements, ils ne peuvent pas répondre à l'ensemble des demandes.

Il est également difficile de faire intervenir des entreprises privées, faute de certitude quant à la capture des iguanes.

Certains comités de quartier cherchent à se structurer pour participer à la lutte. Par ailleurs, de nombreux chasseurs seraient intéressés par la chasse aux iguanes, compte tenu du peu de territoires et de la brièveté des périodes de chasse disponibles.

La fédération de chasse a été formée, aux enjeux, à la capture et au tir à vue mais les associations locales ne l'ont pas été en suivant. La question est posée d'identifier un acteur éventuel : la brigade EEE du PNRM pourrait-elle piloter ou accompagner la mise en œuvre de la formation lutte iguane de la fédération de chasse vers les associations locales ?

La perception de la lutte et la valorisation des iguanes

Un projet de valorisation des iguanes rendrait la lutte plus acceptable pour la population, qui est perturbée à l'idée que les animaux soient tués « pour rien ». Beaucoup d'habitants expriment une frustration, liée d'une part à l'absence de réponse immédiate à leurs signalements, d'autre part à l'absence de valorisation des animaux capturés. Pour autant, environ 90 % des personnes comprennent la nécessité de la lutte.

Face au ressenti de « perte sèche » exprimé par le public, l'idée est de faire comprendre aux non-scientifiques que la lutte permet :

- d'arrêter la pression exercée par l'espèce sur le milieu ;
- de restituer à l'écosystème la matière organique que cette espèce lui avait soustraite.

Une vigilance est toutefois de mise : au sein des réseaux de gestion des EEE, la valorisation a malheureusement donné lieu à des dérives, comme l'élevage d'individus plutôt que leur prélèvement dans le milieu naturel. Il conviendra donc d'encadrer strictement toute démarche de valorisation afin d'éviter ces dérives.

La consommation de la chair d'iguane

Les demandes de particuliers concernant la consommation de chair d'iguane sont très fréquentes, et certaines personnes indiquent en consommer régulièrement lorsque les animaux sont capturés sur leur terrain. Mathilde BRASSY les informe systématiquement des problématiques sanitaires associées. La question a été posée de proposer aux personnes de consommer les iguanes capturés.

À ce jour, la consommation d'iguane est interdite par la réglementation sanitaire, ces animaux étant porteurs sains de bactéries (salmonelle, leptospirose, etc.).

Les outils de sensibilisation

Les outils spécifiques aux iguanes n'ont pas évolué ; de nouveaux supports ont en revanche été développés sur les autres EEE, sous l'angle de l'habitat et du lieu de vie. La réalisation d'une maquette d'iguane est souhaitée, plutôt pour 2027.